

Visite au centre de tri et de valorisation des déchets de Ludres pour la caractérisation

Le mot du maire



Après la réunion publique au sujet de la future intercommunalité qui s'est tenue en mai 2011, beaucoup de personnes m'interrogent aujourd'hui sur le choix du Conseil Municipal : Bassin de Pompey ou Pays de Pont-à-Mousson ? Pour l'instant, la réponse est claire. Ni l'un, ni l'autre. Nous attendons... Les enjeux ont été expliqués dans le numéro de mai de notre bulletin d'informations. Il est en téléchargement sur notre site : www.autrevillesurmoselle.mairie.com. Les informations sont également consultables en ligne sous l'onglet « intercommunalité ». Dans une délibération prise en juin 2011, le Conseil Municipal, comme plus de 90% des communes du Pays du Val de Lorraine, a voté contre le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet. Pas de concertation, pas de chiffres, pas de projet structurant, aucune discussion préalable sur les compétences et des périmètres incohérents. Nous voulons pour notre petite commune une intercommunalité dynamique, de taille

raisonnable, avec des projets qui prendront en compte notre spécificité de commune semi rurale. Nous voulons développer des services aux habitants pour des besoins qui ne sont pas les mêmes qu'en ville : transports adaptés, maintien à domicile des personnes âgées, environnement, modes de garde des enfants. Nous voulons savoir quelles compétences aura la nouvelle intercommunalité à laquelle nous adhérons, quels services elle proposera, quel coût ces services auront pour les habitants. Le préfet rendra son Schéma définitif en décembre 2011. Nous en saurons alors un peu plus et nous pourrons préparer l'avenir de notre commune en connaissance de cause. De toute façon, les nouvelles intercommunalités ne se mettront en place qu'en 2013 ou 2014 au plus tôt. Nous n'avons donc pas l'obligation de nous précipiter d'un côté ou de l'autre. Pour l'instant, Autreville-sur-Moselle reste dans le Grand Valmon qu'elle a contribué à créer. Le moment venu, avec vous, nous choisirons notre destinée et rejoindrons alors la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ou la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson.

Le maire
Jean-Jacques BIC

Travaux réalisés cet été

Réfection des chaussées Grande rue et rue de la Source

La société Eiffage a effectué la rénovation des rues de notre village, ainsi que de l'entrée de la route des étangs au cours du mois d'août. Les travaux ont consisté à reboucher l'ensemble des nids de poule et ensuite à rénover la chaussée par revêtement bicouche et gravillonnage.

Les intempéries du mois d'août ont nécessité de reporter à plusieurs reprises ces travaux qui nécessitaient un temps sec pour une meilleure performance dans le temps. Après plusieurs reports, la société Eiffage a proposé une émulsion différente pouvant supporter la pluie. Bien que plus coûteuse, notre prestataire n'a pas répercuté son surcoût sur la facture qui se chiffre à 31 000 € TTC et a réalisé également pour le même prix le revêtement d'une partie de la rue de la Source.

Aire de jeux

Les travaux de terrassement, les chemins en calcaire et l'accès de l'aire de jeux ont été effectués cet été par l'entreprise STPL pour un coût de 10 300 € TTC.

Dès cet automne, la partie haute de l'aire de jeux devrait être labourée, aplanie et engazonnée. Un petit but de 2 m x 3 m y sera installé ainsi qu'un filet pare-balls. Sur la partie basse, des jeux pour enfants seront posés : un portique balançoire en bois, un



tourniquet, une bascule.

Ces matériels ont été acquis pour un montant de 6 700 € TTC.



Leur pose devra être effectuée par une entreprise selon les règles de l'art dès l'engazonnement terminé.

Nous espérons ouvrir cet espace au cours du printemps 2012. Il sera complété peu à peu par d'autres jeux.

Ce projet est subventionné par le Conseil Général et une subvention sénatoriale de monsieur Nachbar devrait également nous être allouée ainsi qu'une subvention de la Région pour laquelle nous avons un accord de principe. Nous vous informerons du coût définitif de ce projet dès que possible.

Eclairage public – tranche 1

Lors de l'hiver dernier l'éclairage public ayant connu de grosses défaillances, nous avons demandé à l'entreprise SVT d'intervenir rapidement pour la mise en sécurité d'une partie du réseau électrique et de l'éclairage public (cœur du village) pour un montant de 6 500 € TTC. Les gaines du circuit des lampes étaient par endroit totalement dénudées et un coffret électrique hors d'usage.

Les luminaires anciens et les lampes de cette première tranche ont été remplacés par de



nouveaux luminaires et des lampes à économie d'énergie.

Deux autres phases de rénovation sont prévues en 2012 et 2013, année qui verra le remplacement complet de tous les luminaires de l'éclairage public. Les nouveaux luminaires seront compatibles avec les contraintes de l'enfouissement des réseaux quand nous le réaliserons.

Commissions



Le conseil municipal a souhaité la création de **deux nouvelles commissions** :

Une commission fleurissement du village.

Huit personnes ont proposé leur aide pour définir les plantations automnales envisagées dans le village et pour réfléchir dès maintenant aux plantations de printemps. Cette commission se réunit début octobre.

Une commission vergers.

Nous souhaitons créer un verger pédagogique à destination des habitants du village. Les terrains seraient mis à disposition d'une association du village (La Clé des Champs) et les adhérents de l'association pourraient s'exercer à la taille, l'entretien, la plantation d'arbres fruitiers et bien entendu la récolte et la transformation des différents fruits.

Ces vergers pédagogiques ont pour ambition de permettre aux plus anciens de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes et aux enfants.

La commission se réunira le 10 octobre 2011 à la mairie. Elle est ouverte à tous.

Ce projet sera soutenu financièrement par le Conseil Régional sous la dénomination « Pôle de loisir rural » incluant l'aire de jeux et de pique-nique et la Communauté de Communes du Grand Valmon.

Déchetterie



Syndicat Mixte
de Gestion des Déchetteries et Points Tri,
des Secteurs de Pont à Mousson

Le syndicat déchetterie communique :

Les déchetteries de Pont à Mousson et de Dieulouard vous proposent le service le mieux adapté à vos

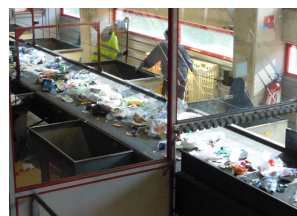
besoins.

Le maintien de cette organisation ainsi que sa maîtrise financière supposent que leur accès soit réservé aux seuls foyers et professionnels domiciliés sur le territoire du syndicat mixte.

De ce fait ce dernier a décidé d'équiper ses déchetteries d'un système de gestion informatisé d'accès en déchetterie à l'aide d'une carte à puce individuelle. Cette carte est gratuite il vous suffit d'en faire la demande auprès du syndicat mixte dont voici l'adresse : Syndicat mixte Domaine de Chantilly Chemin des clos BP 285 54701 Pont à Mousson Cedex.

Des formulaires sont à disposition à la mairie. Il n'est pas trop tard pour demander la carte. Faites-le sinon vous ne pourrez pas accéder à la déchetterie ce qui va à l'encontre des bonnes conduites en matière de tri des déchets.

Caractérisation



C'était au tour d'Autreville de se rendre au centre de tri des déchets de Ludres pour analyser et peser les contenus des sacs jaunes de nos villages du

Valmon. Le maire s'y est rendu, accompagné d'Aïcha Benyoussef, agent de développement de Grand Valmon et d'une habitante du village, Mme Faivre. Premier constat : des conditions de travail extrêmement pénibles pour ces femmes qui trient nos déchets sur un tapis roulant. Deuxième constat : le manque de respect de certaines personnes de nos communes qui

mettent n'importe quoi dans leurs sacs jaunes, y compris les couches sales de leurs bébés ! Heureusement, de nombreux foyers trient correctement et le pourcentage de bon tri se monte encore cette fois à plus de 85 %. Les erreurs que l'on retrouve encore régulièrement : les morceaux de papier trop petits, les boîtes à œufs, les boîtes de fromage en bois, les emballages en plastique (blisters). Attention aussi : les bouchons sur les bouteilles en plastique sont acceptés mais pas les bouchons en vrac ! Un dernier conseil, le papier est accepté mais il est largement préférable pour nos finances d'utiliser les bennes à papier en bas du village.

Haut débit



Enfin, apparemment, nous y sommes ! Le Conseil Général vient de nous informer que l'antenne relais de Dieulouard pour le Wifi-max est opérationnelle. Les habitants du village qui n'avaient pas internet en haut débit devraient avoir désormais accès au très haut débit. Pour cela, il faut contacter la société **OZONE au 09 73 01 1000**. Cette société, agréée par le Conseil Général, fera un diagnostic pour l'éligibilité de votre accès et vous proposera un kit de connexion. Si vous n'êtes toujours pas éligibles, car « hors de vue » de l'antenne relais, une solution par satellite vous sera proposée. Dans ce cas, le Conseil Général a voté une subvention de 150 € qui sera déduite du coût de la pose de l'antenne. Une réunion publique sera organisée dès que possible par les techniciens du CG54.

SIAMA



Les travaux des réseaux de collecte des eaux usées de Millery et Autreville vont commencer prochainement. Le syndicat va choisir début octobre les entreprises chargées des travaux et du suivi technique et sécurité de ces derniers. Le zonage d'assainissement, soumis à enquête publique, et qui définit les zones qui seront prises en assainissement collectif ou qui resteront en assainissement individuel, va être défini avant la fin de l'année. En tout état de cause, les travaux devront démarrer début novembre 2011. La station d'épuration sera quant à elle terminée en 2012. Le coût des

travaux – réseaux et station – se montera à environ 2 millions d'euros. Ils sont subventionnés à 50% par l'Agence de l'eau et le Conseil Général. Ce sont tout de même 1 million d'euros que le syndicat va devoir emprunter. La redevance assainissement sera bien sûr impactée par ces travaux obligatoires mais son montant définitif n'est pas encore ni calculé, ni voté. Vous serez informés de l'évolution de ce dossier.

Bibliobus



Sylvie et Sylvain proposent encore cette année une multitude d'ouvrages qui raviront plus d'un lecteur du plus petit au plus grand. Pour ce faire ils vous attendront

Grande Rue de 9h30 à 10h00, le 29 septembre 2011, le 24 novembre 2011, le 17 janvier 2011, le 20 mars 2012, le 03 mai 2012 ainsi que le 03 juillet 2012.

La page de l'école

RENTREE SCOLAIRE :

Cette année, nous avons accueilli 44 élèves à l'école d'Autreville. Carine PIRET et Emmanuelle FILLION assure la classe de GS/CP avec 21 élèves et Marie PINI a en charge la classe de TPS/PS/MS avec 23 élèves.



Nous avons commencé les séances piscine. Lundi 12 septembre à Pompey pour les PS/MS : tous les enfants sont allés dans l'eau. Dany MARANGON et Marie CHARTIER, nous accompagnent en tant que bénévoles agréées (obligatoire pour les maternelles de la Petite section à la Grande section). Les GS/CP iront à partir du 02 avril 2012 et jusqu'au 25 juin 2012.



Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2011/2012 auront lieu **le vendredi 14 octobre** à l'école de Millery. Tous parents candidats aux élections des représentants des parents d'élèves doivent s'inscrire auprès des directrices de Millery ou d'Autreville au plus tard le **vendredi 30 septembre 2011**.



L'école d'Autreville souhaite aborder le **thème de l'eau** au cours de l'année 2011/2012 : visites, exposés, photos, rencontres autant d'activités menées en classe et/ou à l'extérieur pour découvrir au mieux cette ressource si familière qu'est l'eau. Un dossier « classe d'eau » est déposé auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'Inspection Académique afin de bénéficier d'aide financière.



La Compagnie des 3 chardons offrira aux enfants un **spectacle** intitulé « L'arbre roux » le **mardi 4 octobre 2011**.

Bricoles et Gallipottes

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes une semaine avant la rentrée avec une moyenne de 9 enfants. Ils étaient contents de se retrouver et de retrouver l'accueil. Divers projets en carton sont nés : un terrain de mini skate, un circuit de voiture et un château des contes de fées. En effet, le thème de cette année est « Contes et légendes »...

L'accueil périscolaire a ouvert ses portes le jour de la rentrée avec pour l'instant 29 familles, 52 enfants inscrits, et une hausse des fréquentations.

Nous commençons bientôt le projet « découverte artistique » avec une initiation au théâtre burlesque et clownesque chaque mardi de 17h à 18h, pour les enfants du CP au CM2 et une initiation danse chaque jeudi soir de 17h à 17h30 pour les enfants de maternelle.

Première séance de théâtre le mardi 27 septembre et danse le jeudi 29 septembre.

Renseignements et inscriptions au 03.83.24.08.81 ou par mail à bricoles-galipettes@orange.fr



Recensement

Pensez à vous faire recenser si vous avez 16 ans. C'est obligatoire ! Sans le document officiel de recensement, impossible de s'inscrire à un concours ou au permis de conduire par exemple. Pour cela, adressez-vous sans tarder à la mairie.

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Comité de Gérontologie

Le comité de gérontologie nous informe...

LA MÉMOIRE AUSSI ÇA SE CULTIVE !

PAC ELIREKA :
Un programme efficace et divertissant de 13 séances pour améliorer la mémoire

Renseignez vous vite auprès de la MSA Lorraine
Contact : Marie-Thérèse BEAUREGARD, Travailleur Social
T : 03 83 43 47 96

AVEC LE COMITÉ DE GÉRONTOLOGIE
Réunion d'information
le mardi 11 octobre 2011
à 14 heures
Salle polyvalente de BEZAUMONT

Donner plutôt que jeter

Ayez le réflexe d'aller vers la déchetterie pour donner une seconde vie aux objets en bon état dont vous voulez vous débarrasser. Ils feront certainement le bonheur d'autres personnes qui en auront l'utilité. Nos poubelles débordent !!! Lire le document sur la page suivante ! Solidarités Nationales et Internationales récupère ces objets, les rénove avant de les revendre.

DONNONS AVANT DE JETER !

Le Syndicat Mixte, en partenariat avec l'Association Solidarités Nationales et Internationales, vous propose **les JOURNÉES DU RÉ-EMPLOI**. A cette occasion, SNI sera présente sur les déchetteries de Pont-à-Mousson et Dieulouard **chaque 1^{er} Mercredi du mois** (Mois impairs à Pont-à-Mousson : Janvier - Mars - Mai - Juillet - Septembre et Novembre) (Mois pairs à Dieulouard : Février - Avril - Juin - Août - Octobre et Décembre) afin de récupérer les objets qui peuvent avoir une 2^{ème} vie. Venez nombreux pour vider vos caves et greniers !

EN BON ÉTAT, JE DONNE POUR LE RÉ-EMPLOI !

EN MAUVAIS ÉTAT, J'APPORTE À LA DÉCHETTERIE

CLASSE Pour faire fondre nos poubelles, avant de jeter, pensons à donner !

LES CENTRES DE RÉ-EMPLOI
 14, Rue du 26^{ème} BCP 54700 PONT-A-MOUSSON
 DIEULOUARD - 03 83 23 59 82
 PAGNY-SUR-MOSELLE - 03 83 81 58 75
 PONT-A-MOUSSON - 03 83 81 14 67
 LES MAINTIENS ADONNATA ET DÉCHETTERIE
 3, Rue des Carmes 54700 PONT-A-MOUSSON - 03 83 83 12 01

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS. ÇA DÉBORDE.

COMMANDE GROUPEE DE FUEL DOMESTIQUE

Plusieurs personnes d'Autreville nous ont fait part de leur difficulté pour obtenir des prix compétitifs sur le fuel. Elles nous ont donc demandé s'il serait possible d'organiser une démarche collective afin de contacter les différents distributeurs et d'obtenir ainsi de meilleures conditions financières.

Nous souhaitons répondre favorablement à cette demande qui se déroulera en 2 phases afin d'être rapidement opérationnels :

1^{ère} phase : Le recensement des personnes intéressées à l'aide du coupon réponse joint à découper

2^{ème} phase : L'organisation du jour de livraison avec les personnes concernées (cette phase se déroulera dans les jours suivant la date limite de renvoi des réponses)

Le prix étant fortement lié à la quantité commandée, il est nécessaire de compléter le nombre de litres souhaités. Les personnes qui répondront à ce questionnaire seront rapidement recontactées.

Retour impératif du coupon réponse complètement renseigné au plus tard le lundi 10 octobre dans la boîte aux lettres de la mairie ou au secrétariat.

COUPON REPONSE FUEL à retourner impérativement en mairie au plus tard le 10 octobre 2011.

NOM :

ADRESSE :

Quantité souhaitée : litres.

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Vous serez informés par téléphone du jour de livraison.

Spectacle à Millery



Aucun navire n'y va

Le Fil Rouge Théâtre (Alsace)

Dès 12 ans – 1h

Vendredi 14 octobre à 20h30 – Salle polyvalente - Millery

Réservations au 03 83 49 29 34

AUTREVILLE INFOS – octobre 2011
www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Directeur de publication : Jean-Jacques Bic

Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,

Eric Deleys, Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins

Merci à Mme Colette Mornet qui assure la distribution bénévole de nos bulletins et informations diverses.